



N° 04
28/02/2019



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres Inovia
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N° 3
du 21/02/2019 »*



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Charançon de la tige du colza** : risque très fort sur les parcelles non protégées et hors façade Atlantique. Nul dans les autres situations.
- **Méligèthes** : risque nul, sauf parcelle stressée ou peu vigoureuse ayant atteint le stade D1 (boutons accolés).

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Midi-Pyrénées

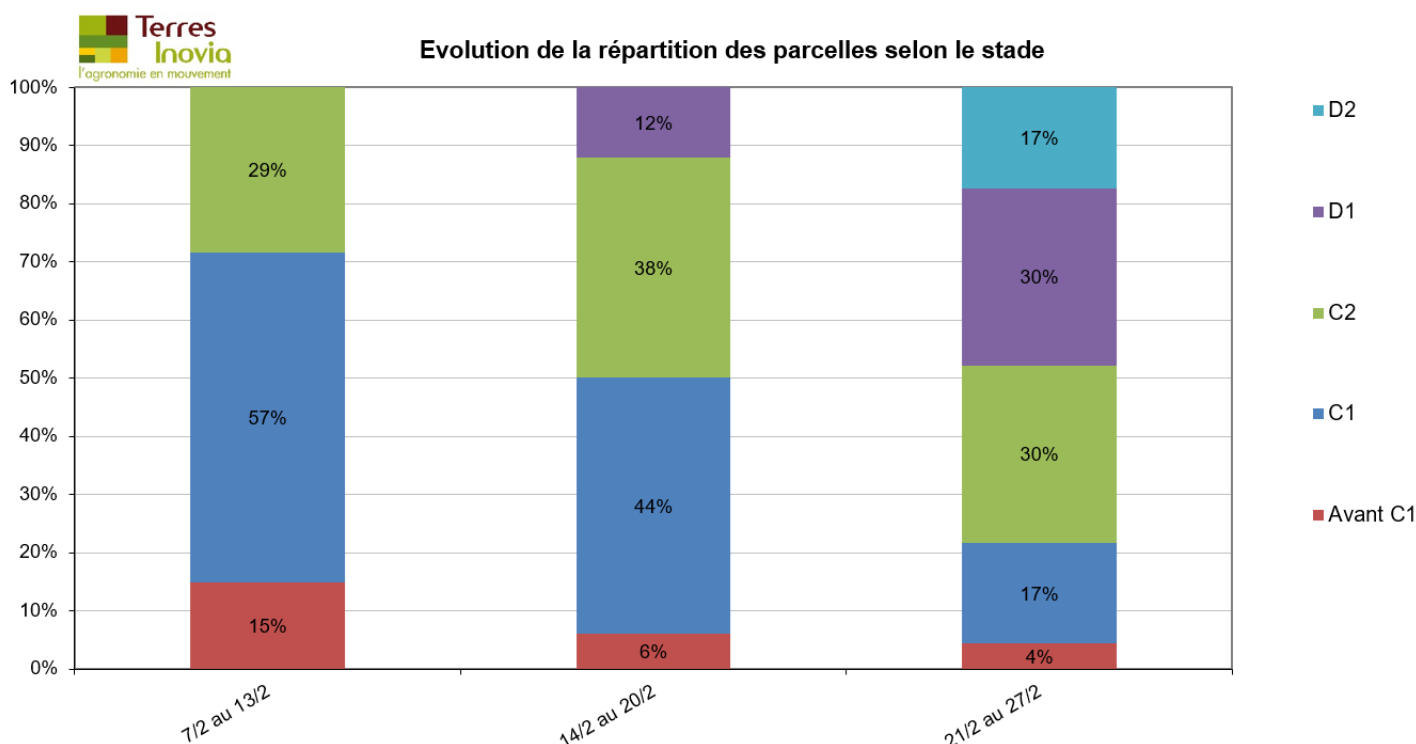
Le réseau Colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement composé de 56 sites. Au cours des sept derniers jours, **23 parcelles** ont fait l'objet d'une observation.

• Stades phénologiques et état des cultures

Les conditions ensoleillées que nous connaissons depuis plus de deux semaines devraient laisser la place au retour des pluies dans le Sud-Ouest (dès le début de la semaine prochaine, prévisions au 27/02/19). Ces pluies seront bénéfiques à la croissance des colzas.

Près de la moitié des parcelles du réseau ont maintenant dépassé le stade C2. Les parcelles les plus précoces sont au stade D2 (BBCH53 : inflorescence principale dégagée. Boutons accolés).

Inflorescences secondaires visibles. Au cours de ce stade, la tige atteint et dépasse la hauteur de 20 cm mesurée entre la base de la rosette et les bouquets floraux). La majorité des parcelles sont aux stades D1 (BBCH50 : boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales) et C2 (BBCH31 : entre-nœuds visibles. On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles. C'est la tige). Les plus tardives sont encore au stade rosette.



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

• Charançon de la tige du colza

Le vol des charançons de la tige du colza, nuisible pour la culture, se poursuit cette semaine.

75% des parcelles actives piègent au moins un individu (stable par rapport à la semaine dernière). Cf. carte pour localisation des départements concernés.

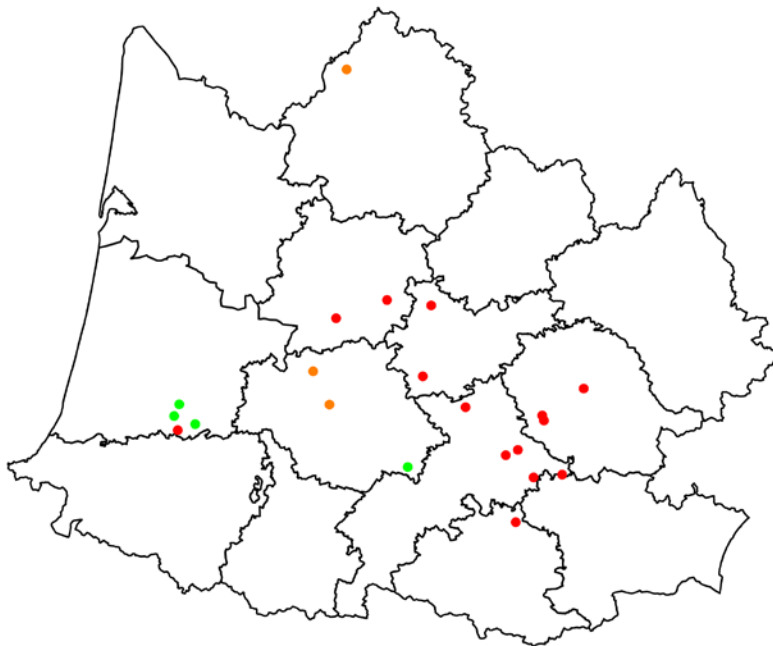
En moyenne, dans les parcelles piégeant le charançon, on retrouve 35,3 individus/cuvette (min 2 et max 195).

Les conditions de la semaine prochaine seront moins favorables au ravageur.



Dégât engendré par le charançon de la tige du colza
(Crédit photo : Terres Inovia).

Parcelles observées du 2019-02-21 au 2019-02-27



Piège : Nb de charançons tige du colza : ● [0 - 0] ●]0 - 5] ●]5 - 195]

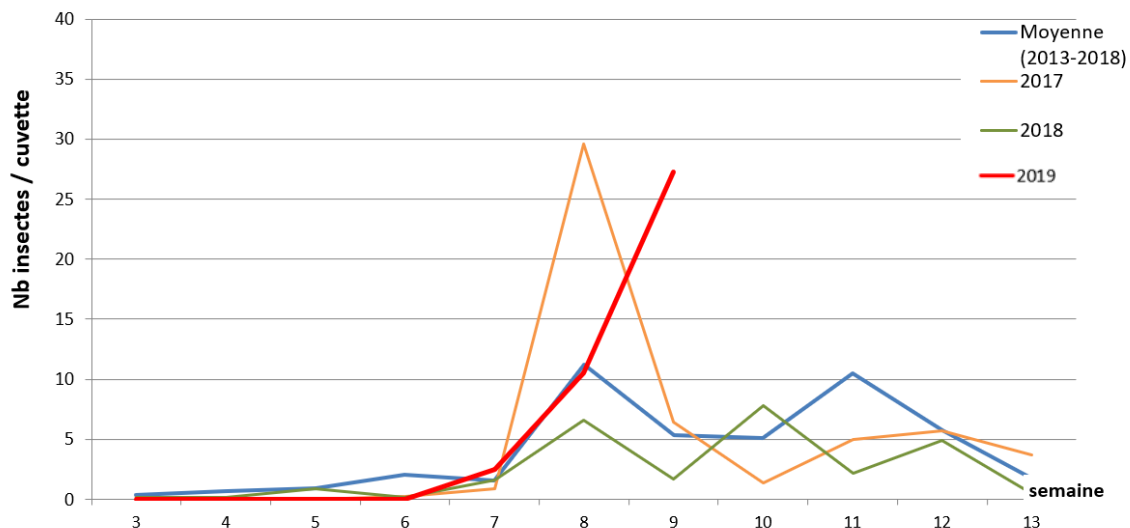
Attention, on retrouve aussi des piégeages du charançon de la tige du chou, non nuisible pour le colza dans l'ensemble des départements touchés par le charançon de la tige du colza (**voir encadré ci-dessous pour la confusion entre les deux charançons**).

Pour rappel, la cuvette jaune est l'outil indispensable pour le suivi des ravageurs du colza tout au long de la campagne (dès l'automne et jusqu'au printemps).

A noter que pour ce ravageur, l'analyse de risque en réseau est à privilégier par rapport à une simple observation en parcelle isolée.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon de la tige du colza (CT)

Nb moyen de CT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivis BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Période de risque : elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tige tendre. Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés). Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

Seuil de nuisibilité : il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque. La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation voire même leur éclatement sur toute la longueur.

Évaluation du risque: Risque très fort sur les parcelles non protégées et hors façade Atlantique. Nul dans les autres situations.

Plus de 70% des parcelles du réseau ont maintenant dépassé le stade C1, début de la période de risque, et le vol a débuté depuis deux semaines. L'insecte est installé dans les parcelles, et les individus sont à maturité pour pondre sur les tiges

Le charançon de la tige du chou se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que le charançon de la tige du colza. Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs : attention donc à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

Charançon de la tige du chou

(*Ceutorrhynchus quadridens*)

NON NUISIBLE

Extrémités des pattes rouges

Forte pilosité cendrée



Charançon de la tige du colza

(*Ceutorrhynchus napi* Gyll.)

NUISIBLE

Extrémités des pattes noires

Pilosité courte, aspect brun

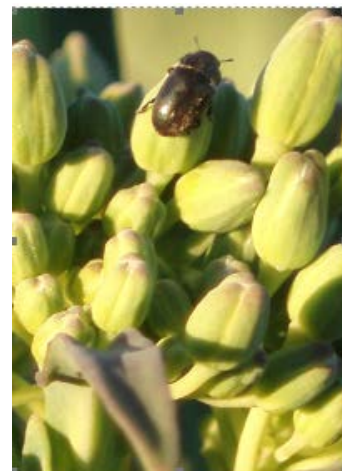


• Meligèthes

Les journées ensoleillées et les températures très douces pour la saison sont propices à l'apparition des méligèthes. Les observations du ravageur sont plus fréquentes et intenses cette semaine. Pour le moment, 35% du réseau est concerné (Gers, Landes, Tarn et Tarn-et-Garonne). A ce jour, près de la moitié des parcelles du réseau se situent dans la période de sensibilité.

Toutefois, le risque à ce jour concerne les parcelles au stade D1 (Boutons accolés) qui sont stressées ou peu vigoureuses. Cela concerne donc très peu de parcelle. C'est la présence de l'insecte ces prochaines semaines, lors de l'atteinte du stade E (BBCH57 : Boutons séparés), qu'il faudra particulièrement suivre, puisqu'il sera potentiellement nuisible sur les parcelles saines (voir tableau ci-dessous).

Pour considérer le risque, l'observation doit se faire sur plante. L'observation des piégeages dans les cuvettes nous informe tout de même de la présence du ravageur dans les parcelles. Une attention toute particulière est primordiale pour les prochaines semaines, le colza étant sensible tant qu'il n'est pas entré en floraison.

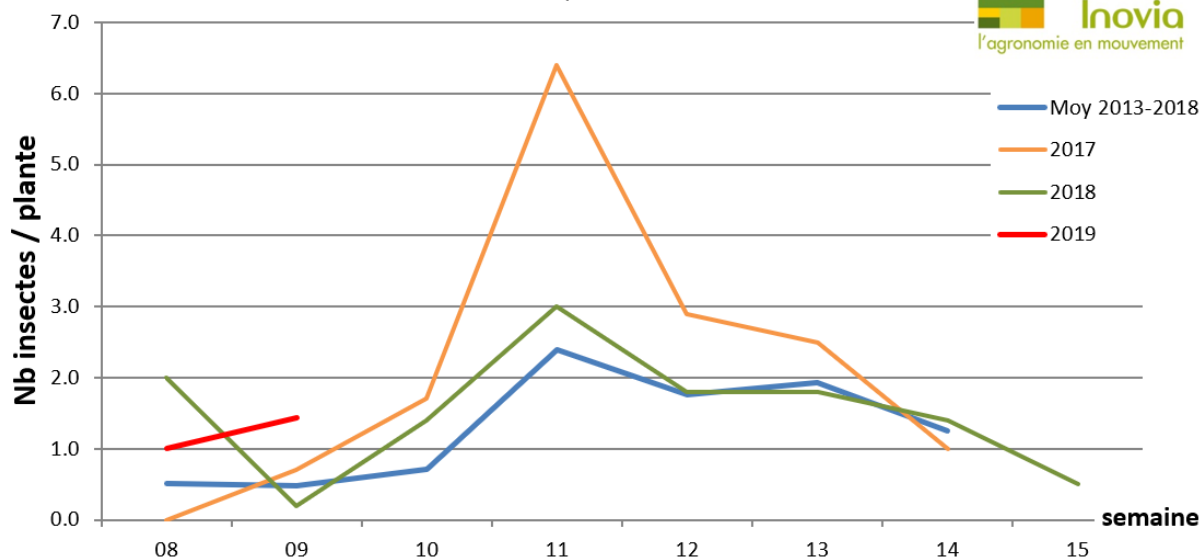


Meligèthe sur boutons
(photo Terres Inovia)

Comparaison pluriannuelle de la dynamique d'observation sur plante du méligèthe (Mél)

Nb moyen de Mél/plante (avec valeurs nulles et moyenne intégrant les plantes avec
et sans insectes)

Suivis BSV colza sur Aquitaine et Ouest-Occitanie



Période de risque : du stade D1 (BBCH50 – boutons floraux accolés) au stade E (BBCH57 – boutons séparés).

Seuil de nuisibilité : un seuil unique n'est pas suffisant pour cet insecte, il doit être modulé selon l'état sanitaire de la plante, le stade, le contexte pédo-climatique, le nombre de méligèthes par plante et les capacités de compensation de la culture. Compte tenu de tous ces éléments, on peut considérer que le seuil peut varier du simple au triple entre les situations qui présentent les plus grandes capacités de compensation et celles les plus à risque.

État du colza	Stade D1 – Boutons accolés	Stade E – Boutons séparés
Colza sain et vigoureux bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif	Généralement pas d'intervention justifiée . Attendre le stade E pour évaluer le risque	4 à 6 méligèthes par plante
Colza stressé ou peu vigoureux conditions environnementales peu favorables aux compensations (*)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

(*) Températures faibles, stress hydrique à floraison, dégâts parasitaires antérieurs. Attention, le comptage correspond à la moyenne d'individus observés sur plantes consécutives, et le résultat doit intégrer les plantes sans méligèthe.

Évaluation du risque : risque nul sauf parcelles stressées ou peu vigoureuses ayant atteint le stade D1 (boutons accolés).

- **Mémo Techniques alternatives Colza : mélange variétal et méligèthes**

L'association d'une variété de colza haute et très précoce à floraison (par exemple ES Alicia ou Troubadour) en mélange à 5-10% avec la variété d'intérêt peut permettre de réduire le niveau d'infestation des méligèthes sur la variété d'intérêt. Cela permet de rester en dessous des seuils d'intervention lorsque les infestations sont faibles ou de retarder la date d'intervention si les attaques sont plus fortes. Cette variété haute et très précoce sera plus attractive pour les méligèthes « protégeant » ainsi les plantes de la variété d'intérêt aux stades sensibles. En cas de forte pression, les plantes pièges ne seront pas suffisantes. Une observation régulière à la parcelle est toujours nécessaire. (source : projet Auximore) Consultez la fiche du projet Auximore sur les méligèthes pour plus d'informations :

http://arena-auximore.fr/wp-content/uploads/2014/12/MELIGETHES_WEB.pdf

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".